



Infos syndicales

- SNCF: préavis de grève reconductible CGT et CFDT à compter du 6 avril au soir. (31.03)
- Conseil d'orientation des retraites : le ton monte entre les syndicats et le Medef. (26.03)
- Les syndicats déplorent l'absence de changement de cap de Nicolas Sarkozy. (25.03)
- La CGT rêve d'un "3e tour social", mardi. (23.03)
- Les syndicats demandent la création d'une "Allocation spécifique crise" pour les chômeurs en fin de droits. (23.03)
- Des services judiciaires en grève à partir de mercredi. (23.03)
- Chèreque: le gouvernement doit "entendre le message" du désaveu de sa politique. (23.03)
- Nouvelle grève des médecins généralistes le 8 avril. (19.03)
- Journée de mobilisation à l'appel de la CGT chez Carrefour vendredi. (18.03)
- Air France: appel à la grève de la CGT pour mardi prochain. (18.03)
- Quatre syndicats appellent à la grève des régionales. (17.03)
- Quelque 60 manifestations et des dizaines de préavis de grève déjà annoncés pour le 23 mars. (17.03)
- Sud appelle hôtesses et stewards d'Air France à faire grève fin mars. (17.03)
- La CGT voit dans les résultats un désaveu pour Nicolas Sarkozy. (16.03)
- Education: nouvelle mobilisation intersyndicale, jeudi, dans l'académie de Créteil. (16.03)
- Sans-papiers : fin de non-recevoir du gouvernement à la proposition syndicat-patronat. (13.03)
- La CGT appelle à la grève à France Télévisions à partir de dimanche. (13.03)
- La CGT dépose un préavis de grève à la RATP pour le 23 mars. (13.03)
- Hôpitaux: fin de l'occupation du siège de l'AP-HP à Paris. (13.03)
- Des syndicats de Total veulent établir une stratégie commune. (12.03)
- Appel à la grève des éboueurs vendredi. (12.03)
- Le siège des Hôpitaux de Paris occupé par les syndicats. (12.03)
- Comment les dirigeants de la CGT organisent la fermeture de la raffinerie de Dunkerque. (11.03)
- La CGT appelle à la grève dans les raffineries françaises le 15 avril. (11.03)
- Nouvelle mobilisation contre l'assouplissement de l'encadrement en crèche. (11.03)
- Appel à la grève dans les transports d'une trentaine de villes jeudi. (11.03)
- Médecins libéraux et infirmières de la fonction publique également appelés à la grève, jeudi. (11.03)
- Total : la CGT menace de relancer la grève suspendue le 24 février. (10.03)
- Sud-Rail appelle à les cheminots à une "grève reconductible" à partir du 23 mars. (10.03)
- Trois syndicats de la SNCF vont déposer un préavis de grève pour le 23 mars. (09.03)
- Industrie: FO relève "*l'implication*" de Nicolas Sarkozy. (05.03)
- Industrie: la CGT déplore l'absence de mesures en faveur des salariés. (05.03)
- Industrie: les orientations de Nicolas Sarkozy "*ne dessinent pas une politique d'avenir*", selon la CFDT. (05.03)
- Appel intersyndical à une grève nationale des éboueurs à compter du 12 mars. (05.03)
- Journée "*justice morte*" le 9 mars. (04.03)
- Journée d'action à l'appel de la CGT, jeudi, pour la défense de l'emploi dans l'industrie. (04.03)
- La CGT dénonce des « *ornières* ». (01.03)

La CGT dénonce des « ornières ». (01.03)

20minutes.fr - 27.02

Le gouvernement doit changer de refrain sur les retraites, estime la CGT. « Il faudrait sortir des ornières classiques » selon lesquelles « il n'y a pas d'autre alternative que de cotiser plus longtemps ou de repousser l'âge de départ en retraite », a déclaré hier le secrétaire général Bernard Thibault sur Sud Radio.

Selon lui, cette approche vient de provoquer des manifestations en Grèce et en Espagne, « et ce sera le tour des Français de manifester le 23 mars ». « Le premier sujet, c'est l'emploi », a-t-il insisté. Et de conclure, « Le droit au départ à 60 ans est une de nos revendications phares. Une majorité de Français partage cette vision, il faut accepter d'en discuter. »

Journée d'action à l'appel de la CGT, jeudi, pour la défense de l'emploi dans l'industrie. (04.03)

AP - 03.03

Les fédérations CGT de la métallurgie et de la chimie appellent à une journée de mobilisation, jeudi, pour la défense de l'emploi dans l'industrie, principal secteur touché par les plans sociaux dans le contexte de la crise. Grèves, assemblées générales et manifestations sont prévues dans plusieurs secteurs, alors que le même jour Nicolas Sarkozy se rend à Marignane (Bouches-du-Rhône) sur le site d'Eurocopter pour clore les Etats généraux de l'Industrie.

Dans le cadre de cette journée, une manifestation est notamment prévue à Dunkerque pour soutenir les salariés de la raffinerie Total des Flandres, en grève illimitée contre la menace de fermeture du site, "mais aussi soutenir l'emploi et tous les salariés en lutte dans le bassin dunkerquois", a déclaré mercredi à l'Associated Press le secrétaire général de la fédération CGT-chimie Jean-Michel Petit.

Lors de son déplacement, le chef de l'Etat doit de son côté prononcer le discours de conclusion des Etats généraux de l'Industrie, lancés en octobre dernier avec pour objectif, selon Bercy, d'"accompagner, au-delà de la crise actuelle, l'industrie française vers les marchés durablement porteurs de croissance et d'emploi".

Mais pour la CGT, "le gouvernement ne peut refermer 'le dossier' des Etats généraux de l'Industrie (...) après un discours du président de la République" et le "débat" doit se prolonger "dans les groupes industriels et les entreprises".

Les deux fédérations CGT estiment donc que les mobilisations de ces derniers mois dans plusieurs entreprises doivent "s'amplifier", d'autant plus que "ces luttes permettent d'arracher des succès importants, comme l'arrêt de plans de suppressions d'emplois à l'exemple de Mecacentre dans la Loire, de Goodyear à Amiens", ou encore "des succès en matière d'évolution du pouvoir d'achat et de prise en compte du déroulement de carrière".

Le 22 octobre dernier, la CGT avait fait une démonstration de force à Paris en organisant, seule, une manifestation pour la défense de l'emploi dans l'industrie qui avait mobilisé 13.000 personnes selon la police, 30.000 selon le syndicat.

Cette journée de mobilisation intervient alors que les plans sociaux dans le secteur industriel se sont multipliés ces derniers mois, tout comme les conflits, dans le contexte de la crise.

Les deux plus récents et importants concernent Philips et Total. Chez Philips, la direction a été contrainte par le tribunal des référés de Chartres, le 19 février, de relancer l'activité de son site de Dreux fermé quatre jours plus tôt sans avoir obtenu l'avis préalable du comité central d'entreprise. Un CCE concernant cette usine est prévu le 9 mars prochain, selon les syndicats.

Chez Total, au terme de près d'une semaine de grève illimitée dans les six raffineries que compte le groupe en France, les syndicats ont obtenu le 23 février l'engagement écrit qu'aucune raffinerie ne serait fermée ou cédée au cours des cinq prochaines années.

L'engagement ne concerne toutefois pas le site des Flandres près de Dunkerque, toujours en grève, menacé de fermeture et d'où est parti le conflit. Un CCE sur l'avenir de cette raffinerie et la situation du raffinage est prévu lundi prochain.

Les syndicats ont également obtenu l'organisation d'une table ronde sous l'égide du gouvernement sur l'avenir du raffinage en France le 15 avril prochain.

Autre conflit, à Saint-Chamond, dans la Loire, des négociations ont repris mercredi entre la direction et les syndicats de Siemens VAI MT concernant un projet de restructuration, après 24 heures de séquestration pour deux dirigeants de l'entreprise. Siemens VAI MT prévoit de ne conserver dans la Loire que 365 salariés sur 600.

Journée "justice morte" le 9 mars. (04.03)

AP - 03.03

L'ensemble des syndicats de magistrats, les personnels judiciaires, les syndicats de l'administration pénitentiaire et les avocats appellent à une journée "justice morte" le 9 mars prochain lors de la journée nationale de la Justice, a-t-on appris auprès de l'Union syndicale des magistrats (USM) et du Syndicat de la magistrature (SM).

Une manifestation devrait avoir lieu à 14h30 entre le palais de justice de Paris et la Chancellerie.

Les audiences prévues ce jour-là devraient être toutes renvoyées, sauf les plus urgentes, comme celle traitant de la détention.

Selon l'ensemble des syndicats, le malaise est plus fort que jamais dans les juridictions. Pour les syndicats, le projet de réforme de la procédure pénale, actuellement discuté avec Michèle Alliot-Marie, apparaît comme une volonté du pouvoir politique de contrôler les affaires sensibles ou gênantes pour l'exécutif.

Appel intersyndical à une grève nationale des éboueurs à compter du 12 mars. (05.03)

20minutes.fr - 04.03

Six organisations syndicales des entreprises chargées de la collecte, du traitement et du tri des déchets, ont appelé jeudi tous les salariés du secteur à un mouvement de grève reconductible le 12 mars pour des hausses de salaires et la prise en compte de la pénibilité.

La CGT-transport, la CFE-CGC, la CFDT-route, la CFTC-transports, FO-transports et la Fédération nationale des Chauffeurs routiers (FNCR), appellent tous les salariés des entreprises privées du déchets, comme Véolia-propreté, Suez-environnement, Coved, Groupe Nicolas, à la grève et à «la mobilisation générale», ont-ils annoncé dans un communiqué commun.

«Nous avons déposé un préavis de grève illimité», a expliqué Bruno Denhez (CGT-transport).

Départ anticipé à la retraite

Les syndicats exigent notamment l'ouverture de négociations pour la reconnaissance de la pénibilité de leur métier, et le droit à un départ anticipé à la retraite pour les métiers les plus pénibles.

«Nos métiers sont très pénibles, voire insalubres» et «les charges de travail sont en constante augmentation», dénoncent-ils, en déplorant également l'âge du départ à la retraite qui «se fait de plus en plus tard» et une évolution de carrière «trop lente quand elle n'est pas inexistante».

De plus, «les donneurs d'ordre font sans cesse appel au "moins-disant"», et «le management par le stress devient la règle à tous les échelons de la hiérarchie», ajoutent-ils.

Négociations sur les salaires

«Notre revendication d'une meilleure prise en compte de la pénibilité est ancienne, mais les employeurs refusent l'idée de départ anticipé», a assuré pour sa part Bruno Denhez.

«La goutte d'eau qui a fait débordé le vase», c'est la position des employeurs regroupés au sein du Syndicat national des Activités de Déchets (SNAD) dans les négociations sur les salaires actuellement en cours, a-t-il ajouté.

Ils «sont restés sur leur position d'augmenter la valeur du point de un pour cent au 1er février», a-t-il expliqué.

Industrie: les orientations de Nicolas Sarkozy "ne dessinent pas une politique d'avenir", selon la CFDT. (05.03)

AP - 04.03

Les orientations annoncées jeudi par Nicolas Sarkozy pour l'industrie "ne dessinent pas une politique d'avenir", a réagi la CFDT, estimant que

la politique de l'Etat en la matière "doit faire l'objet d'une concertation" et que "son lieu d'élaboration naturel devrait être le Conseil national de l'industrie". Lire la suite l'article

Certaines des propositions faites par Nicolas Sarkozy lors de son discours à Marignane (Bouches-du-Rhône) "paraissent pertinentes", tandis que "d'autres sont discutables", estime la CFDT dans un communiqué. Toutefois, "l'ensemble ne dessine pas une politique industrielle d'avenir".

Selon le syndicat de Jean-François Chérèque, "la mise en place d'une Conférence nationale de l'industrie répond à une demande formulée par la CFDT". En revanche, "la désignation d'un médiateur de la sous-traitance, simple intermédiaire entre sous-traitants et donneurs d'ordres ne répond pas au problème", en ne créant pas "les conditions d'une dynamique industrielle".

La CFDT dit également soutenir "la mise en place d'une taxe d'ajustement aux frontières européennes" et appelle l'Etat à "jouer son rôle d'acteur industriel dans les conseils d'administration où il est présent". "Sa politique doit faire l'objet d'une concertation, et son lieu d'élaboration naturel devrait être le Conseil national de l'industrie", souligne-t-elle.

Industrie: la CGT déplore l'absence de mesures en faveur des salariés. (05.03)

AP - 04.03

La CGT a déploré jeudi l'absence de mesures en faveur des salariés dans les orientations annoncées par Nicolas Sarkozy pour l'industrie.

"Les salariés étaient en droit d'attendre des mesures en leur faveur alors qu'ils payent les conséquences d'une crise majeure dont ils ne sont pas responsables", déclare la confédération de Bernard Thibault dans un communiqué diffusé après le discours de Nicolas Sarkozy à Marignane (Bouches-du-Rhône).

"La question de l'emploi qualifié, durable, de la formation et des salaires n'est pas placée au premier rang des priorités", estime la CGT, alors qu'elle considère ce sujet comme "le levier principal d'une politique de développement industriel".

Par ailleurs, "il n'y a pas vraiment de saut qualitatif pour les droits des salariés", juge l'organisation syndicale, qui réclame "la mise en place de comités interentreprises dans les filières, la création d'un pouvoir suspensif des CE sur les licenciements économiques, la représentation des salariés dans les conseils de toutes les entreprises cotées en bourse", ou encore une "évaluation contradictoire de toutes les aides".

Sur le financement, la confédération juge que "prédomine encore une approche en termes d'aides et d'exonérations en faveur des entreprises alors même qu'elles profitent de 80 milliards d'euros d'exonérations annuelles".

Les fédérations CGT de la chimie et de la métallurgie appelaient ce jeudi à une journée d'actions locales avec des grèves et des rassemblements, pour la défense de l'emploi dans l'industrie.

Industrie: FO relève "l'implication" de Nicolas Sarkozy. (05.03)

AP - 04.03

"L'implication du président de la République démontre enfin la réelle reconnaissance de l'importance de l'industrie dans notre pays", a estimé jeudi soir la Fédération FO de la métallurgie, après le discours de Nicolas Sarkozy à Marignane (Bouches-du-Rhône).

Dans un communiqué, FO dit avoir "noté avec satisfaction la reprise, en partie," de ses "remarques et revendications", notamment sur "les effets néfastes des délocalisations", "les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants", "le rôle des représentants de l'Etat dans les conseils d'administration" ou encore "la protection des brevets".

S'il note "avec satisfaction la mise en place d'une instance de réflexion par filière", le syndicat dit en revanche attendre "la prise en compte d'une de (ses) revendications phares, la création d'une banque industrielle". FO rappelle également "la nécessité de lier les aides aux entreprises en les conditionnant à l'emploi".

Trois syndicats de la SNCF vont déposer un préavis de grève pour le 23 mars. (09.03)

AP - 08.03

Trois syndicats de la SNCF, la CGT, l'UNSA et la CFDT, vont déposer un préavis de grève pour le 23 mars, journée de mobilisation interprofessionnelle, a-t-on appris lundi de source syndicale.

"Le préavis sera déposé mercredi. Il courra du 22 mars à 20h00 au 24 mars à 04h00", a indiqué à l'Associated Press le secrétaire général de l'UNSA cheminots, deuxième organisation syndicale à la SNCF, Jean-Daniel Bigarne.

"Le but de la manoeuvre n'est pas d'avoir le maximum possible de grévistes, mais de permettre aux cheminots de participer aux manifestations" du 23 mars pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les services publics et les retraites.

Troisième organisation syndicale des chemins de fer, SUD-Rail, qui est favorable à une grève reconductible, "réserve sa position", selon M. Bigarne.

Les syndicats dénoncent la réorganisation en cours à la SNCF, qui devrait mener à la suppression de 3.700 emplois d'ici à la fin de l'année, ainsi qu'une dégradation des conditions de travail, selon M. Bigarne. Ils entendent également défendre le système de retraite des cheminots.

Sud-Rail appelle à les cheminots à une "grève reconductible" à partir du 23 mars. (10.03)

AP - 09.03

Sud-Rail a appelé mardi les cheminots à une "grève reconductible à compter du 23 mars" prochain.

La veille, trois autres syndicats de la SNCF, la CGT, l'UNSA et la CFDT, avaient annoncé le dépôt d'un préavis de grève pour le 23 mars, journée de mobilisation interprofessionnelle, afin notamment de permettre aux cheminots de participer aux manifestations pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les services publics et les retraites.

Sud-Rail dépose de son côté un préavis de grève reconductible, pour "un vrai service public et stopper le démantèlement de l'entreprise", annonce le syndicat dans un communiqué.

Pour Sud-Rail, "la direction SNCF a refusé d'entendre le message adressé par les grévistes le 3 février dernier". Le syndicat appelle donc à une grève reconductible à compter du 23 mars et "exige l'arrêt de toutes les suppressions d'emploi qui nuisent au service public, à sa sécurité, aux conditions de travail des cheminots". Sud-Rail "affirme qu'il y a urgence à cesser l'éclatement de l'entreprise" et "exige une revalorisation générale des salaires".

Total : la CGT menace de relancer la grève suspendue le 24 février. (10.03)

AP - 09.03

La CGT a annoncé, mardi, l'organisation d'assemblées générales dans les raffineries du groupe Total "dans les trois ou quatre jours qui viennent" en vue d'une relance de la grève suspendue le 24 février dernier. Une intersyndicale est prévue jeudi au siège de la CGT.

"Le principe a été retenu d'organiser des assemblées générales sur les raffineries dans les trois ou quatre jours qui viennent pour relancer le mouvement", a déclaré mardi à l'Associated Press le secrétaire général de la Fédération CGT de la Chimie Jean-Michel Petit.

"L'objectif est de reprendre le mouvement au plus vite. Dès mercredi, sur certains sites, il y aura des assemblées générales", a ajouté M. Petit, qui s'exprimait alors qu'une réunion des syndicats CGT du secteur du pétrole se tenait, mardi, au siège de la CGT à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Une réunion intersyndicale du groupe Total est prévue, également au siège de la CGT, jeudi à 14h, a-t-il précisé.

Une reprise de la grève illimitée aurait pour objectif d'"exiger le redémarrage de la raffinerie" des Flandres près de Dunkerque (Nord), et que "Total propose un véritable projet et pas ce qui a été présenté", lundi lors du comité central d'entreprise (CCE), selon M. Petit.

Médecins libéraux et infirmières de la fonction publique également appelés à la grève, jeudi. (11.03)

AP - 10.03

Le secteur de la santé revendique aussi, sur fond d'une semaine marquée par des journées de mobilisation tous azimuts. Les infirmières d'un

côté, les médecins généralistes d'un autre, sont appelés à la grève, jeudi, par plusieurs de leurs organisations contre la politique du gouvernement dans leurs secteurs respectifs.

Quatre syndicats de médecins généralistes libéraux (MG-France, Union généraliste, SNJMG et Union collégiale) appellent les praticiens à fermer leurs cabinets médicaux ce 11 mars pour dénoncer l'absence de revalorisation de leurs honoraires, de 22 à 23 euros.

Pour ces organisations, "la baisse du nombre de médecins et la désaffection des jeunes générations pour l'exercice libéral créent dès aujourd'hui les conditions d'une France sans médecins généralistes".

Les quatre organisations réclament notamment "l'application de la nomenclature spécialisée, simple mesure de justice". Selon elles, des actions en justice sont en cours dans 37 départements concernant l'application d'honoraires majorés à 23 euros.

Depuis la fin du mois de janvier, plusieurs syndicats de médecins généralistes encouragent ces praticiens à facturer leurs consultations 23 euros au lieu de 22 en s'appuyant pour cela sur la reconnaissance de leur profession comme "spécialité", obtenue en 2004.

De son côté, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) menace depuis le 15 janvier d'appeler les médecins à revaloriser unilatéralement leurs honoraires, en s'appuyant pour sa part sur l'accord tarifaire conclu avec l'assurance maladie en mars 2007 et toujours pas appliqué.

Toujours jeudi, cinq syndicats d'infirmières (SNICS-FSU, SNIES- UNSA Education, SNPI, SNIA et CNI) appellent à une grève et à une manifestation à Paris en fin de matinée, des abords de la gare Montparnasse jusqu'au ministère de la Santé, pour une réouverture des négociations sur la revalorisation de leur salaire.

Les syndicats refusent que cette revalorisation se fasse au détriment du droit à la retraite à 55 ans pour les infirmières de la fonction publique, comme le prévoit le protocole d'accord présenté par le gouvernement.

Au même moment, les infirmiers-anesthésistes sont invités, notamment par la CGT, à se rassembler devant le ministère de la Santé contre la "dévalorisation" de leur profession.

"Il y a certaines revendications différentes entre les infirmiers spécialisés et les autres, mais globalement, il y a une convergence de vue sur le refus du chantage revalorisation salariale en échange de l'abandon de la pénibilité et de la retraite à 55 ans", a déclaré mercredi à l'Associated Press Philippe Lamarche, du syndicat CGT Santé-sociaux.

Appel à la grève dans les transports d'une trentaine de villes jeudi. (11.03)

AP - 10.03

Les syndicats CGT, FO, CFTC, CFE-CGC et FNCR appellent à la grève, jeudi, dans les transports urbains d'une trentaine de villes de France qui délèguent la gestion de leurs réseaux à des organismes privés. Les cinq organisations dénoncent une "privatisation déguisée".

Selon la CGT, le mouvement concernera notamment les réseaux de Rennes, Dijon, Lyon, Tours, Angers, Clermont-Ferrand, Lille, Le Mans ou encore Caen. Paris n'est pas concernée.

Dans un communiqué, les cinq syndicats précisent qu'ils entendent faire pression sur les collectivités locales en appelant les salariés à "montrer leur colère à quelques jours des élections régionales".

Ils dénoncent "la décision de la plupart de nos élus locaux de privatiser les réseaux avec la délégation de service public, permettant ainsi aux groupes privés (...) de faire des profits au détriment de l'offre de transport et des salariés chargés de la mission de service public".

Les cinq fédérations syndicales appellent à la grève pour "défendre le statut social des tramonts, dénoncer la politique des groupes et interpellier les autorités organisatrices sur le devenir du service public de voyageurs dans les villes".

Un rassemblement est prévu à Paris place de l'Opéra jeudi en fin de matinée.

Nouvelle mobilisation contre l'assouplissement de l'encadrement en crèche. (11.03)

AP - 10.03

Le collectif "Pas de bébés à la consigne", qui regroupe plusieurs dizaines d'associations et de syndicats, appelle les personnels de la petite enfance à une nouvelle journée de mobilisation, jeudi, contre le projet de décret gouvernemental assouplissant les conditions d'encadrement dans les crèches.

Des préavis de grève nationale ont été déposés par les syndicats CGT, CFDT, UNSA et FSU avec, comme conséquence, un accueil en crèche réduit, voire des établissements fermés, jeudi.

Une trentaine de manifestations et rassemblements sont également organisés un peu partout en France, notamment à Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nantes, Rennes, Toulouse ou encore Paris.

Dans la capitale, un cortège quittera à 10h30 les abords du métro Glacière, à proximité du siège de la Défenseur des enfants, pour se rendre jusqu'à Matignon où une délégation demande à être reçue.

Le projet de décret, présenté début février au conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), permet d'abaisser de 50% à 40% le seuil minimal obligatoire de présence de professionnels qualifiés de la petite enfance dans les établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans, selon les syndicats. En outre, le décret permettrait d'augmenter la capacité d'accueil "en surnombre" en fonction de la taille des établissements.

Pour le collectif, ce décret "autoriserait un établissement de 60 places à accueillir certains jours jusqu'à 72 enfants" et "inclurait les directrices adjointes dans l'effectif auprès des enfants pour un quart de leur temps de travail".

Dans un communiqué, le collectif dénonce également la mise en place des nouveaux "jardins d'éveil pour des enfants de deux à trois ans avec un adulte auprès de 12 enfants voire plus", la "réduction de 60 à 30 heures du temps de formation initiale des assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants à leur domicile", ou encore les suppressions de postes et les fermetures de classes accueillant les enfants à partir de deux ans à l'école maternelle.

"Plus d'enfants confiés à des équipes moins qualifiées, c'est moins de disponibilité et d'attention, plus d'insécurité matérielle et affective pour chaque enfant, plus de stress", pour le personnel, estime le collectif qui appelle à dire "Non à la grande braderie des modes d'accueil, non aux modes 'discount' de garde 'low-cost!'".

La CGT appelle à la grève dans les raffineries françaises le 15 avril. (11.03)

Lemond.fr - 10.03

La CGT, majoritaire dans la branche pétrole, a appelé à la grève les salariés des treize raffineries françaises jeudi 15 avril, date d'une table-ronde nationale sur l'avenir du raffinage en France. Le syndicat revendique 'une industrie du raffinage au service des besoins économiques et sociaux du pays et des bassins d'emploi'.

La table-ronde, sous l'égide du gouvernement, a été obtenue fin février pendant la grève d'une semaine des salariés de la branche raffinage de Total. Ces derniers ont aussi obtenu l'assurance que le groupe pétrolier ne fermerait ou ne céderait aucune de ses raffineries dans les cinq ans, en dehors de celle de Dunkerque.

Total a annoncé lundi la fin de ses activités de raffinage à Dunkerque, tout en garantissant les 370 emplois du site à travers une reconversion industrielle, jugée insuffisante par les salariés. Mardi, ces derniers avaient envisagé de lancer un nouvel appel à la solidarité des autres raffineries du groupe.

'LOGIQUE FINANCIÈRE'

Plusieurs syndicats de Total (la CGT du groupe, FO et SUD du site de Dunkerque) doivent se réunir jeudi pour prendre une position commune. 'Nous sommes pour que la mobilisation se poursuive pour la raffinerie de Dunkerque', a déclaré le responsable CGT, Christian Votte, sans exclure un autre mouvement que celui du 15 avril. La CFDT et la CFE-CGC du groupe pétrolier n'ont pas souhaité s'associer à la réunion, préférant travailler sur d'éventuelles solutions alternatives à celles de la direction pour la raffinerie de Dunkerque.

Pour justifier son appel à une grève de vingt-quatre heures, la CGT explique que 'l'industrie du raffinage nécessite un plan d'investissement pluriannuel, que ce soit en termes environnemental ou de rééquilibrage des productions de carburants et produits finis'. Le syndicat, qui 'place' le gouvernement et l'UFIP (Union française des industries pétrolières) 'devant leurs responsabilités vis-à-vis de la nation', 'entend démontrer que la délocalisation de l'outil de production en dehors de l'Hexagone ne repose que sur une logique financière et de profitabilité des dirigeants des groupes et entreprises du secteur'.

Complément de Reuters du même jour.

"Nous n'allons pas attendre le 15 avril pour (défendre) Dunkerque", a dit à Reuters Charles Foulard, coordinateur CGT du groupe Total.

Comment les dirigeants de la CGT organisent la fermeture de la raffinerie de Dunkerque. (11.03)

LeMonde.fr - 10.03

Du côté des bureaucrates de la branche du pétrole, la fédération de la chimie en fait, ils appellent à une grève de 24h le 15 avril, date de la "table ronde" nationale sur l'avenir du raffinage en France organisée par le gouvernement et les dirigeants des raffineries conformément à la demande de la même CGT, plus d'autres syndicats comme la CFDT. (LeMonde.fr 10.03)

D'un autre côté, le coordinateur CGT du groupe Total, Charles Foulard, a expliqué hier à Reuters "Nous n'allons pas attendre le 15 avril pour (défendre) Dunkerque". Alors qu'attend-il pour rejeter la proposition des bureaucrates de la fédération de la chimie de la CGT, pour la condamner comme une manoeuvre pour maintenir isolés pendant un mois les ouvriers de Dunkerque et diviser l'ensemble des ouvriers des raffineries ? En réalité, il est de la même trempe que ces bureaucrates vendus au capital.

1- Appeler à la grève dans plus d'un mois, alors que la direction de Total a confirmé lundi son projet de fermeture de la raffinerie de Dunkerque, c'est maintenir isolé les ouvriers de Dunkerque, c'est déjà capituler.

2- Appeler à une grève de 24h ne servira strictement à rien puisque les autres raffineries du groupe Total avaient été en grève pendant une semaine en février sans succès, grève briser par les dirigeants de la CGT.

3- Appeler à une grève le jour où la collaboration de classe bat son plein autour de la "table ronde" sur l'avenir du raffinage en France, c'est clairement vouloir diviser les ouvriers des différentes raffineries, entre ceux qui sont tentés de se contenter des promesses de la direction de ne pas fermer leur raffinerie, et ceux qui en doutent fortement et qui estiment que leur avenir repose sur la solidarité et l'unité entre les ouvriers de toutes les raffineries face à la direction de Total et le gouvernement actionnaire.

4- Appeler à une grève le jour où la collaboration de classe bat son plein autour de la "table ronde" sur l'avenir du raffinage en France constitue au bas mot un non-sens puisque "l'avenir" de la raffinerie de Dunkerque n'est pas concernée par ces discussions.

5- Pire encore, cette grève limitée à une journée a pour objectif principal de soutenir cette "table ronde", donc de soutenir la direction de Total et le gouvernement qui en sont les organisateurs, qui en contrôlent le déroulement et en tirent les ficelles, au détriment des intérêts distincts des ouvriers de Total, de l'indépendance de la classe ouvrière et de son combat contre les capitalistes et leurs représentants politiques.

Cet exemple illustre une fois de plus que la classe ouvrière ne sera maître de son destin et avant cela de son combat pour son émancipation du capital, que le jour où elle se sera organisée au niveau local et national indépendamment des syndicats (et des partis soi-disant ouvriers) inféodés au capitalisme, qu'elle sera en mesure d'intégrer dans son combat les militants syndicaux et politiques qui défendront effectivement ses intérêts de classe et rejetteront les lieutenants de la bourgeoisie qui contrôlent le mouvement ouvrier.

Le destin du prolétariat repose sur sa capacité à s'auto-organiser avec le soutien des militants ouvriers les plus déterminés, ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il doit désertier syndicats et partis, bien au contraire, il doit y adhérer en masse et continuer le combat dans les syndicats et les partis dans la perspective d'en chasser les dirigeants traîtres à son combat.

Tout appel en direction des dirigeants traîtres du mouvement ouvrier à lancer un mot d'ordre de grève générale ou à constituer un gouvernement n'aide en rien les travailleurs à se faire une idée précise sur la nature sociale de ces dirigeants et par conséquent à les combattre, au contraire il ne peut que contribuer à alimenter la confusion qui règne dans la tête des travailleurs au profit de ces dirigeants qui contrôlent le mouvement ouvrier, au lieu de les désigner clairement pour ce qu'ils sont et de les combattre comme tels, des alliés objectifs du régime, des ennemis à abattre au même titre que les institutions.

Ce genre d'appel dans l'état actuel est contre-révolutionnaire, car ni la grève générale décrétée par les appareils, ni un gouvernement des partis bourgeois de la classe ouvrière, ne peuvent constituer un objectif pour la classe ouvrière, ni hier, ni aujourd'hui et ni demain, surtout en l'absence d'un parti révolutionnaire profondément implanté dans toutes les couches du prolétariat capable d'orienter leur combat dans la bonne direction ou de leur ouvrir la voie du combat pour la prise du pouvoir, la lutte de classe au XXe siècle l'a largement prouvée ou confirmée. A moins de se satisfaire d'une balade du genre 36 ou 68 qui n'ont permis en aucune manière de se rapprocher de l'objectif du combat du mouvement ouvrier : la prise du pouvoir par le prolétariat. Qu'on soit obligé de le rappeler 74 ou 52 ans plus tard, montre à quel point l'avant-garde du prolétariat n'a pas été capable jusqu'à présent d'assimiler les expériences du passé et d'en tirer les leçons pour son combat futur, en d'autres termes, de progresser et de se donner une nouvelle direction révolutionnaire.

Quels mots d'ordre ?

1- Grève immédiate et illimitée de toutes les raffineries en France jusqu'au retrait définitif du projet de fermeture de la raffinerie de Dunkerque

!

2- Appel à toute la classe ouvrière en lutte pour ses revendications à se joindre à cette grève jusqu'à satisfaction.

3- Appel à tous les comités de grève élus dans tout le pays pour qu'ils se constituent en assemblée souveraine décidant de la suite de leur mobilisation contre le patronat et le gouvernement en y associant les syndicats et les partis ouvriers qui entendent combattre le capitalisme et les institutions responsables de la situation économique et sociale insupportable que connaissent des millions de travailleurs dans le pays.

Le siège des Hôpitaux de Paris occupé par les syndicats. (12.03)

20minutes.fr - 11.03

Des salariés de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) occupent depuis jeudi à la mi-journée son siège à Paris, afin de dénoncer les projets de restructuration et les suppressions d'emplois envisagés par la direction, a-t-on appris de sources concordantes. Une centaine de personnes sont installées dans la salle de conseil du siège de l'AP-HP (Paris 4e), a indiqué l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-Sud santé-CFTC dans un communiqué.

La direction de l'AP-HP a qualifié de «courtois» les rapports avec elles, dont elle a évalué le nombre à «une cinquantaine», précisant à l'AFP qu'elle n'avait pas l'intention de prendre des mesures particulières à leur égard.

Un entretien avec la direction vendredi

Quant à l'entretien demandé au directeur, Benoît Leclercq, la direction a indiqué qu'il aurait lieu vendredi dans le cadre d'un comité technique central d'établissement (CTCE) qui était déjà prévu. Vendredi doit également avoir lieu, à l'appel de l'intersyndicale, une manifestation contre la réorganisation et les suppressions de postes envisagés devant le siège de l'AP-HP. «Nous sommes résolument opposés aux restructurations de l'AP-HP, c'est la casse des hôpitaux, leur démantèlement», a affirmé à l'AFP Gilles Damez, délégué FO. Suppression de 3 à 4.000 postes

La direction veut regrouper autour de 12 groupes hospitaliers ses hôpitaux franciliens aujourd'hui au nombre de 37, un projet qui pourrait entraîner la suppression de 3 à 4.000 emplois d'ici 2012. Dans un communiqué, l'intersyndicale déclare refuser «des restructurations menées sur la seule logique comptable (...) sur le dos des malades et des personnels». Cette restructuration, selon elle, se traduirait par 300 millions d'euros d'économie d'ici 2012.

Aussi, l'intersyndicale «exige» notamment l'arrêt immédiat de la fermeture de nombreux hôpitaux de l'AP-HP, du plan social de suppressions d'emploi, qu'elle chiffre à 5.700, et le maintien de l'offre de soins sur l'Ile-de-France. Soutien du PS et du PC

Outre l'entretien avec M. Leclercq, les syndicalistes ont également réclamé une entrevue immédiate avec le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë. Le président par délégation du Conseil d'administration (CA) de l'AP-HP, Jean-Marie Le Guen (PS), désigné à ce poste par Bertrand Delanoë, a indiqué à l'AFP s'être rendu au siège les rencontrer. «Je suis allé apporter mon soutien à leur occupation que je trouve légitime et opportune», a-t-il précisé.

De son côté, dans un communiqué, le groupe PCF-Parti de gauche du Conseil de Paris se dit «100% solidaire» de cette action, jugeant «indispensable que la Mairie de Paris exerce une pression maximale sur la direction de l'AP-HP et tape du poing sur la table pour obtenir un moratoire sur les restructurations et les milliers de suppressions d'emplois prévues».

Appel à la grève des éboueurs vendredi. (12.03)

AP - 11.03

Six syndicats (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC et FNCR) appellent l'ensemble des salariés des entreprises de collecte et de traitement des ordures ménagères, dont les éboueurs, à une grève nationale vendredi pour exiger des hausses des salaires et une reconnaissance de la pénibilité de leur métier.

Depuis plusieurs mois, des négociations sont en cours avec le patronat de ce secteur, qui a notamment proposé une hausse de salaire de 1% au 1er février.

"Cette proposition est inacceptable. Nos métiers sont très pénibles voir insalubres. Les charges de travail sont en constante augmentation. L'âge du départ à la retraite se fait de plus en plus tard" et "l'évolution de carrière est trop lente quant elle n'est pas inexistante", déclarent les syndicats dans un communiqué commun.

Les six organisations appellent "tous les salariés à la mobilisation générale dans toutes les entreprises du déchet", le 12 mars, "pour gagner sur nos conditions de travail, pour le droit à un départ anticipé à la retraite, pour la reconnaissance de la pénibilité, pour une revalorisation de la valeur du point".

"La suite du mouvement dépendra de la volonté du patronat de revenir à la table des négociations", a prévenu jeudi Guy Martre, l'un des porte-parole de la CGT interrogé par l'Associated Press.

Des syndicats de Total veulent établir une stratégie commune. (12.03)

Lepoint.fr - 11.03

Des syndicats de Total se réunissent jeudi pour décider de la conduite à tenir après l'annonce de la fermeture de la raffinerie des Flandres, le 8 mars dernier. La CGT du groupe, FO et Sud de Dunkerque n'excluent pas de déclencher un autre mouvement que la grève déjà planifiée par la CGT Groupe le 15 avril, jour d'une table ronde sur le raffinage. "Nous sommes pour que la mobilisation se poursuive pour la raffinerie de Dunkerque", a simplement déclaré le responsable CGT Christian Votte, mercredi. La CFDT et la CFE-CGC du groupe pétrolier n'ont pas souhaité s'associer à la réunion, préférant travailler sur d'éventuelles solutions alternatives à celles de la direction pour la raffinerie de Dunkerque.

Dénonciation d'une "logique financière"

Pour justifier son appel à la grève le 15 avril, la CGT explique : "L'industrie du raffinage nécessite un plan d'investissement pluriannuel, que ce soit en termes environnementaux ou de rééquilibrage des productions de carburants et produits finis." Le syndicat, qui "place" le gouvernement et l'Ufip (industries pétrolières) "devant leurs responsabilités vis-à-vis de la nation", "entend démontrer que la délocalisation de l'outil de production en dehors de l'Hexagone ne repose que sur une logique financière et de rentabilité des dirigeants des groupes et entreprises du secteur". Les militants CGT, dans chaque bassin d'emploi, "iront à la rencontre des citoyens avec la diffusion d'un tract sur les enjeux du raffinage français et de cette table ronde".

La table ronde, qui se tiendra au ministère du Développement durable, aura lieu en présence du directeur général de Total, Christophe de Margerie, et du pdg d'Esso (filiale française d'ExxonMobil), Francis Duseux.

La France compte 12 raffineries : celles de Dunkerque, Gonfreville-l'Orcher, Donges, Grandpuits, Feyzin et La Mède (du groupe Total), ainsi que celles de Fos-sur-Mer et Port-Jérôme (ExxonMobil), de Lavéra (Ineos), de Petite-Couronne et Reichstett Vendenheim (Petroplus), de Berre (Basell). Pour arriver au nombre de 13, la CGT inclut la SRD (groupe Colas) à Dunkerque, spécialisée dans la production de bitume.

Hôpitaux: fin de l'occupation du siège de l'AP-HP à Paris. (13.03)

AP - 12.03

Les manifestants qui occupaient le siège de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) pour dénoncer le plan de restructuration ont quitté les lieux vendredi en fin de soirée, a-t-on appris de source syndicale, après avoir obtenu des engagements sur la suspension de ce plan, le temps que se tiennent des négociations avec la direction.

"Nous avons obtenu l'engagement du directeur général d'une ouverture de négociations sur l'impact du plan stratégique concernant l'emploi, et les conditions de travail, et la suspension des mesures du plan stratégique comme la fermeture de certains services, le temps de ces négociations", a déclaré à l'Associated Press Annick Praderes, secrétaire générale de la CFDT à l'AP-HP.

"On va rentrer dans le processus de négociations qui va durer un certain temps, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des mouvements localement sur la question des suppressions d'emplois", a-t-elle ajouté, précisant que les syndicats n'avaient en revanche pas pu obtenir la suspension des suppressions de postes.

Les occupants, une centaine de syndicalistes de la CFDT, de la CFTC, de FO, de la CGT et de Sud, étaient installés depuis jeudi à la mi-journée dans la salle du conseil d'administration au siège de l'AP-HP, situé à proximité de l'Hôtel de Ville de Paris.

Les syndicats dénoncent un plan de regroupement des 37 hôpitaux de l'AP-HP de Paris et d'Ile-de-France en 12 pôles hospitaliers, ce qui doit conduire à la fermeture de plusieurs services et à la suppression de plus de 3.000 à 4.000 postes sur trois ans, d'ici à 2012.

Vendredi dans la journée, un millier de personnels des hôpitaux de Paris, selon la police, ont manifesté devant le siège de l'AP-HP pour exiger le retrait de ce plan et soutenir les occupants.

La CGT dépose un préavis de grève à la RATP pour le 23 mars. (13.03)

AP - 12.03

La CGT a déposé vendredi un préavis de grève à la RATP pour le 23 mars, suite au "refus" de l'entreprise de "reconsidérer sa politique salariale et sociale".

"Ce préavis couvre les arrêts de travail susceptibles de se dérouler sur la période allant du lundi 22 mars 2010 à 22h30 au mercredi 24 mars 2010 à 6h30", indique la CGT dans un communiqué.

Le syndicat appelle également les salariés de la RATP à participer à une manifestation organisée le 23 mars sur la place de la République, à Paris, à 14h.

La CGT estime que "la politique salariale menée à la RATP vise à une stagnation de la valeur du point au profit d'un accroissement des primes", et dénonce des "outils de remise en cause des dispositions collectives et solidaires".

La CGT appelle à la grève à France Télévisions à partir de dimanche. (13.03)

AP - 12.03

La CGT a déposé vendredi un préavis de grève illimitée à France Télévisions à partir de dimanche 0h00, qui pourrait perturber la soirée électorale des régionales, à l'issue d'une nouvelle séance de négociations avec la direction sur la nouvelle convention collective des salariés du groupe.

Dans un communiqué, la CGT "appelle l'ensemble des personnels quelle que soit leur sensibilité, leur métier ou leur affectation à prendre part à ce mouvement pour défendre leur avenir, leurs métiers, leurs conditions de travail".

"Ce sont tous les programmes de France Télévisions (France-2, France-3, France-4, France-5, RFO) qui vont être affectés", a déclaré Jean-François Tealdi, porte-parole de la CGT France Télévisions et secrétaire général du SNJ-CGT France Télévisions, joint au téléphone par l'Associated Press.

Après une nouvelle séance de négociations vendredi, le syndicat a constaté "deux points bloquants" avec la direction, selon M. Tealdi: le forfait jour imposé aux journalistes et techniciens de reportage, qualifié de "remise en cause des 35 heures", et le remplacement maximal d'un départ en retraite sur quatre.

La CGT a affirmé vendredi être prête à reprendre samedi les discussions avec le Pdg de France Télévisions Patrick de Carolis, mais dit avoir essuyé un "refus de son directeur général". "Il n'y aura pas de négociations demain. Ça veut dire qu'ils choisissent le rapport de force", a déclaré M. Tealdi.

Patrick de Carolis, dont le mandat prend fin en août 2010, a affirmé vendredi sur le site Internet du "Figaro" qu'il devrait proposer dans la première quinzaine d'avril une réorganisation du groupe en entreprise unique, marquée par la mise en place d'un "dispositif de départs anticipés à la retraite fondés sur le volontariat". Il a assuré qu'"il n'y aura pas de plan social".

Sans-papiers : fin de non-recevoir du gouvernement à la proposition syndicat-patronat. (13.03)

LeMonde.fr et AFP - 12.03

Le ministère de l'immigration a opposé vendredi 12 mars une fin de non-recevoir aux organisations patronales et syndicales qui se sont réunies le 3 mars pour débloquer la situation de salariés sans papiers, et indiqué qu'il ne changerait pas sa circulaire.

Depuis la mi-octobre, environ six mille sans-papiers, dont mille cinq cents intérimaires, se sont mis en grève pour exiger des critères clairs de régularisation par le travail, avec le soutien de onze syndicats ou associations, dont la CGT, CFDT, UNSA, SUD et la FSU. Une circulaire envoyée aux préfets le 24 novembre 2009 n'a pas mis fin au conflit.

Le 3 mars, plusieurs dirigeants patronaux (Ethic, Veolia Propreté, la confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises [CGPME]) se sont saisis du problème et ont examiné avec les syndicats un texte commun, rendu public en début de semaine, sur les critères

permettant aux salariés sans papiers d'obtenir un titre de séjour. Le texte vise à définir des conditions objectives d'obtention d'autorisations de travail et de séjour pour ceux qui s'acquittent de leurs cotisations et de leurs impôts.

'Il s'avère qu'il y a eu des divergences peut-être trop marquées' d'une préfecture à l'autre, et 'on a donc recherché, dans le respect des textes, à dégager une approche qui pourrait peut-être permettre de meilleures prises de décision quand on étudie au cas par cas la situation des personnes', avait expliqué Jean-François Veysset, le président de la commission des mandats de la CGPME.

Lors de la réunion, les parties prenantes avaient demandé à rencontrer le ministre du travail Xavier Darcos, qui a renvoyé sur le ministre de l'immigration, qui à son tour a sondé les organisations patronales. On estime officiellement qu'il y a entre 200 000 et 400 000 travailleurs en situation irrégulière en France.

Education: nouvelle mobilisation intersyndicale, jeudi, dans l'académie de Créteil. (16.03)

AP - 14.03

Sept syndicats de l'Education appellent les enseignants des collèges et lycées de l'académie de Créteil, en région parisienne, à une nouvelle journée de grève avec une manifestation à Paris, jeudi, contre les suppressions de postes, la dégradation des conditions de travail et les réformes mises en oeuvre dans le second degré.

Le cortège partira jeudi à 14h du jardin du Luxembourg en direction du ministère de l'Education nationale.

Dans un communiqué, l'intersyndicale SNES-FSU, CGT-Education, Sud-Education, CNT-Education, SNALC-CSEN, SN-FOLC et SNES-FSU appelle à se mobiliser "contre les suppressions de postes, pour le recrutement de personnels statutaires (...) pour le retrait des réformes Chatel", ou encore "contre la dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves: effectifs surchargés, violences et incivilités, pressions hiérarchiques visant la multiplication des réunions et des tâches diverses".

"La seule réponse du ministre reste le mépris, le refus de tout dialogue et la multiplication d'annonces provocatrices, comme celles sur le remplacement ou sur le passage" du baccalauréat professionnel "en contrôle continu", estiment les syndicats.

La FCPE (parents d'élèves) du Val-de-Marne et l'organisation lycéenne FIDL appellent à se joindre au mouvement.

Il s'agira de la troisième journée de mobilisation dans l'académie depuis le 9 février, quatrième en comptant la journée nationale de grève du 12 mars dernier dans le second degré.

La mobilisation dans l'académie de Créteil -située à l'est de Paris- a commencé en février à la suite de violences dans plusieurs établissements.

La CGT voit dans les résultats un désaveu pour Nicolas Sarkozy. (16.03)

Reuters - 15.03

La CGT estime que le premier tour des élections régionales marque un "désaveu clair" de la politique de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement et appelle les salariés à voter nombreux au second tour le 21 mars.

Dans un communiqué, le premier syndicat français rappelle lundi qu'une journée unitaire d'action syndicale est prévue le 23 mars sur l'emploi, les salaires et les retraites.

Il estime qu'en dépit de la forte abstention, l'expression de plus de 20 millions d'électeurs qui ont donné un net avantage à la gauche au premier tour "ne peut pour autant être ignorée".

"Il se dégage un sens au vote de dimanche 14 mars. Ce vote témoigne d'un désaveu clair des politiques poursuivies", écrit-il.

La CGT voit dans les résultats "l'expression d'un fort mécontentement des salariés vis-à-vis de la politique économique et sociale défendue par le président de la République et les nombreux ministres eux-mêmes candidats."

Selon elle, le vote intervient "dans une période où les salariés sont les principales victimes d'une crise dont ils ne sont pas responsables."

Pour la centrale syndicale, le résultat du Front national, qui a obtenu plus de 11% des suffrages, "est une préoccupation" d'autant que "le jeu

politique du gouvernement sur le thème de l'identité nationale n'a fait qu'attiser le racisme et la xénophobie."

Sud appelle hôtesses et stewards d'Air France à faire grève fin mars. (17.03)

AP - 16.03

Le syndicat Sud Aérien annonce mardi avoir déposé un préavis de grève pour le personnel navigant commercial d'Air France pour les 28, 29, 30 et 31 mars prochains.

Hôtesses et stewards entendent ainsi protester contre la remise en cause des accords collectifs par la direction d'Air France. Pour Sud Aérien, c'est "essentiellement une grève pour l'emploi et les conditions de travail".

Quelque 60 manifestations et des dizaines de préavis de grève déjà annoncés pour le 23 mars. (17.03)

AP - 16.03

Une soixantaine de manifestations et des dizaines de préavis de grève dans de nombreux secteurs -dans le public comme dans le privé- étaient déjà annoncés, mardi, pour la journée de mobilisation intersyndicale du 23 mars.

Une intersyndicale CGT, CFDT, FSU, UNSA et Solidaires appelle à des manifestations interprofessionnelles dans toute la France le 23 mars pour demander une autre politique économique et sociale face à la crise, peser sur l'agenda social annoncé par le président Nicolas Sarkozy le 15 février, et pour la défense des retraites. Le syndicat FO se joint à l'appel mais cible ses revendications sur les retraites.

Selon un recensement "non exhaustif" effectué par la CGT, 60 manifestations et rassemblements étaient déjà annoncés mardi, ainsi que des appels à la mobilisation avec des préavis de grève dans le secteurs des banques, de l'industrie, de l'équipement, dans le commerce, le spectacle, à La poste, France Télécom, dans les hôpitaux, l'Education et la Recherche, les crèches, ou encore à la SNCF et à la RATP.

A Paris, un cortège partira de la place de la République, le mardi 23 mars à 14h, en direction de celle de la Nation en passant par Bastille.

Quatre syndicats appellent à la grève des régionales. (17.03)

Lepoint.fr - 16.03

L'appel à la grève lancé par la CGT pour le second tour des régionales devrait faire plus de dégâts dimanche prochain. La CGC, la CFTC et FO ont décidé de rejoindre le mouvement social visant à peser sur Patrick de Carolis et sur sa réforme de la convention collective des journalistes. D'intenses négociations sont en cours afin de lever le préavis de grève. Un nouveau round est prévu mercredi à 10 heures.

La CGC s'est toutefois démarquée en déposant deux préavis de grève différents : l'un lui permet de faire grève le dimanche électoral, l'autre lui permet de faire grève, à partir du lundi, à tout moment durant 59 minutes. Grâce à cette astuce, la CGC peut ainsi choisir de perturber une émission précise (Télématin ou le 19/20 de France 3) sans perdre une journée de salaire. La direction de France Télévisions envisage d'attaquer en référé ce procédé...

La CFDT et le SNJ snobent la grève

Dimanche dernier, la CGT était parvenue, à elle seule, à mobiliser 21 % des salariés de France 3 . À l'occasion du premier tour des régionales, 12 décrochages régionaux sur 20 avaient été annulés. La CFDT et le SNJ sont, pour l'instant, opposés à cette grève. La CFDT est plus forte à France 2, tandis que la CGT campe sur son fief de France 3.

"Le service sera, certes, dégradé si les préavis sont maintenus, mais nous n'imaginons pas que la soirée électorale puisse être annulée", confie-t-on au sein de la direction de France Télévisions. À ce jour, Patrick de Carolis ne souhaite plier sur aucun point essentiel de la nouvelle convention collective, soumise à l'approbation des syndicats.

Air France: appel à la grève de la CGT pour mardi prochain. (18.03)

AP - 17.03

La CGT appelle les personnels d'Air France à la grève mardi prochain, dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle de mobilisation pour une autre politique économique et sociale face à la crise, et la défense des retraites.

Dans un communiqué diffusé jeudi, la CGT Air France dénonce notamment des acquis sociaux "piétinés", des salaires qui "stagnent" et une durée de travail "qui s'allonge inexorablement". "Malgré nos demandes réitérées, la pénibilité au travail n'est toujours pas reconnue par des départs en retraite anticipés", dénonce le syndicat.

La CGT appelle donc l'ensemble des salariés d'Air France à une grève le 23 mars et "à participer aux manifestations organisées partout en France pour des salaires décents, des emplois durables et des retraites de qualité".

Journée de mobilisation à l'appel de la CGT chez Carrefour vendredi. (18.03)

AP - 17.03

La fédération CGT du commerce appelle à une journée de mobilisation et de grève vendredi dans les magasins Carrefour de toute la France contre les suppressions de postes, pour la défense de l'emploi, des salaires et contre la "financiarisation".

Des débrayages pourraient avoir lieu localement, selon la CGT, avec notamment des appels à cesser le travail "durant au moins deux heures".

Ce mouvement, à l'appel de la seule CGT, aura lieu alors que le groupe a annoncé le 23 février un projet de suppression de 21 magasins et près de 1.700 postes en Belgique. "Mettre l'accent sur l'emploi avec ce qui se passe en Belgique et les suppressions de postes en France est notre premier objectif", a déclaré jeudi à l'Associated Press Claude Montoya, déléguée nationale CGT chez Carrefour.

L'organisation syndicale dénonce d'ailleurs la suppression de "5.000 postes rien qu'en France en une année", les "faibles augmentations de salaires" et la "détérioration des conditions de travail".

Le syndicat appelle à ce mouvement alors que les négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires sont en cours dans le groupe.

Nouvelle grève des médecins généralistes le 8 avril. (19.03)

AP - 18.03

Quatre syndicats de médecins généralistes -dont MG-France, majoritaire- appellent à une nouvelle journée de grève avec fermeture des cabinets le 8 avril, pour exiger une revalorisation des honoraires, alors qu'un bras de fer juridique oppose certains syndicats et l'Assurance-maladie au sujet des tarifs à appliquer lors des consultations.

Dans un communiqué diffusé jeudi, MG-France, le SNJMG, Union collégiale et Union généraliste, appellent également à "la grève de la télétransmission", des feuilles de Sécurité sociale le 29 mars, "afin de bloquer le projet de taxation des feuilles de soins".

Les quatre syndicats exigent l'"arrêt des mesures vexatoires de l'Assurance-maladie", l'application "immédiate de la nomenclature des spécialistes" et une "rémunération forfaitaire des missions confiées à la médecine générale".

Depuis plusieurs mois, l'Union nationale des caisses d'assurance-maladie (UNCAM) et MG-France bataillent devant les tribunaux au sujet de l'application du tarif "spécialiste", à 23 euros pour les consultations des médecins généralistes, s'appuyant pour cela sur la reconnaissance de leur profession comme "spécialité", obtenue en 2004.

Ultime épisode, "le 8 avril la Cour de cassation rendra son arrêt sur la cotation CS (spécialiste, NDLR) par les généralistes", rappelle le communiqué intersyndical, un "arrêt très attendu par tous les professionnels".

Les syndicats préviennent que "sans prise en compte", de leurs revendications, "indispensables au maintien d'une médecine de proximité sur l'ensemble du territoire, le mouvement sera amplifié dans les semaines à venir".

Ce nouvel appel à la grève, après la journée de mobilisation du 11 mars, intervient alors que jeudi, Nicolas Sarkozy a déjeuné à l'Élysée avec douze médecins libéraux, dont le président du Conseil de l'Ordre, le Dr Michel Legmann.

Selon un communiqué de l'Élysée, le chef de l'État "a fait part de son souhait que le gouvernement soit à l'écoute des préoccupations des médecins libéraux", et a indiqué qu'il recevrait "prochainement les dirigeants des syndicats représentatifs des médecins libéraux". M. Sarkozy

a confié début février au Dr Legmann une mission sur l'attractivité de la médecine libérale, qui doit rendre ses conclusions et ses propositions fin mars.

Chérèque: le gouvernement doit "entendre le message" du désaveu de sa politique. (23.03)

AP - 22.03

Le secrétaire général de la CFDT François Chérèque estime que le gouvernement doit "entendre" le message de "désaveu" de sa politique exprimé par les électeurs lors du second tour des régionales, alors qu'une journée de grèves et de manifestations est prévue mardi à l'appel de plusieurs syndicats.

Outre "le cri assourdissant de l'abstention", s'exprime "clairement", dans les résultats du second tour régionales de dimanche, "un désaveu des politiques menées par le gouvernement", juge le dirigeant syndical dans un entretien publié mardi dans "La Tribune".

"Ce message s'adresse à lui. Il doit l'entendre, sinon il y a un problème de démocratie", ajoute-t-il, en rappelant que c'est "le sens de la mobilisation" de mardi. "Comment ne pas entendre le sentiment d'injustice dans notre société?", revendique François Chérèque, jugeant qu'il y a "des alertes sociales" comme la progression du chômage et la destruction des emplois, "qui ne peuvent pas laisser indifférents le gouvernement et le patronat".

"Nous mesurerons l'ampleur de la mobilisation" et surtout "nous verrons au sommet social d'avril si le gouvernement bouge sur les mesures anticrise", promet-il.

A propos de la réforme des retraites, François Chérèque voit "six inégalités à réduire", "celle des carrières longues", celle "des métiers dont la conséquence est une espérance de vie plus courte", celle "entre hommes et femmes", celle "dont sont victimes les 'polypensionnés'", celle des "salariés ayant eu des carrières sans progression", et enfin la situation "des précaires".

Des services judiciaires en grève à partir de mercredi. (23.03)

Reuters - 22.03

Les syndicats CFDT, CGT et USAJ/UNSA des services judiciaires des cours d'appel de Paris et Versailles ont déposé un préavis de grève reconductible à partir de mercredi, annonce le Syndicat de la magistrature dans un communiqué.

Les organisations syndicales disent s'inscrire "dans la continuité" de la mobilisation interprofessionnelle de mardi pour l'emploi, les salaires et les retraites.

Elles dénoncent notamment, pour leur secteur, la détérioration des conditions de travail "liée au manque crucial d'effectifs" et l'augmentation de la charge de travail.

Les syndicats demandent la création d'une "Allocation spécifique crise" pour les chômeurs en fin de droits. (23.03)

AP - 22.03

Les syndicats ont proposé la création d'une "Allocation spécifique crise" pour les chômeurs en fin de droits, lors d'une nouvelle rencontre entre les partenaires sociaux et le cabinet du secrétaire d'Etat à l'Emploi Laurent Wauquiez, lundi sur ce dossier.

"Le cabinet de Laurent Wauquiez propose des formations et des contrats aidés. Mais nous pensons qu'il faut aussi parler revenu et nous avons demandé la création d'une 'Allocation spécifique crise'", a déclaré lundi à l'Associated Press Laurent Berger, secrétaire national chargé des questions d'assurance-chômage à la CFDT.

Il a précisé que cette demande était également faite par FO et soutenue par les autres organisations syndicales.

"Nos interlocuteurs (le cabinet, NDLR) n'avaient pas de mandat sur cette question et nous ont dit qu'ils nous recontacteraient d'ici la fin de la semaine. Cette réunion, c'est un peu un coup pour rien", a-t-il ajouté.

Une première réunion plénière avait eu lieu le 5 mars, suivie depuis de "rencontres bilatérales", organisation par organisation avec le cabinet

de M. Wauquiez.

La réunion du 5 mars avait permis au gouvernement et aux partenaires sociaux de s'accorder sur un "chiffage" de 360.000 personnes -sur un million de "fin de droits" en 2010 selon des projections de Pôle emploi- qui n'auront pas accès aux minima sociaux, ne remplissant pas les critères nécessaires.

Le 25 février dernier, Laurent Wauquiez avait rappelé que l'Etat et l'assurance-chômage allaient "cofinancer" des mesures en faveur des chômeurs en fin de droits, reprenant les annonces de Nicolas Sarkozy lors du sommet social du 15 février.

Le secrétaire d'Etat à l'Emploi avait alors parlé d'un budget de "plusieurs centaines de millions d'euros" et de mesures "opérationnelles avant la fin du mois de mars".

La CGT rêve d'un "3e tour social", mardi. (23.03)

AP - 22.03

Au lendemain de la défaite de la majorité gouvernementale aux élections régionales, la CGT appelle les "salariés", "retraités" et "chômeurs", à participer aux 160 manifestations intersyndicales annoncées à travers toute la France, mardi, contre la politique du gouvernement et pour peser sur la réforme des retraites prévue pour la fin de l'été prochain.

"A tendances nationales, il faut des conclusions nationales: c'est bien d'autres orientations dans les domaines économiques et sociaux qui doivent être à l'ordre du jour le plus rapidement possible dans la conduite des entreprises comme dans celle du pays", déclare la confédération de Bernard Thibault, dans un communiqué diffusé lundi, au lendemain du second tour des régionales.

"Le Président de la République est le premier interpellé par ces votes qui manifestent le très fort mécontentement des salariés, tant du privé que du public, vis-à-vis des politiques en vigueur", estime la CGT.

"Or", poursuit le communiqué, "les premières déclarations des représentants du gouvernement, tout en reconnaissant une défaite électorale, laissent entendre qu'ils feront preuve 'de ténacité et de persévérance, gardant le cap', notamment pour la réforme des retraites!".

La première confédération syndicale de France "met en garde contre une attitude gouvernementale qui ne manquerait pas d'alourdir encore davantage le climat social dans le pays".

La CGT "réitère son appel aux salariés, aux retraités, aux chômeurs à participer très largement à la journée de mobilisations unitaire du 23 mars sur l'emploi, les salaires et les retraites par des arrêts de travail et en assurant le succès des 160 manifestations et rassemblements organisés dans les différents départements".

Les syndicats déplorent l'absence de changement de cap de Nicolas Sarkozy. (25.03)

AP - 24.03

Les syndicats déploraient, mercredi, l'absence de changement de cap de Nicolas Sarkozy, malgré la défaite de l'UMP aux élections régionales et la journée de mobilisation interprofessionnelle de mardi. FO s'inquiète même d'un éventuel "durcissement" des positions du gouvernement concernant la politique sociale.

Les syndicats se réunissent le 30 mars pour décider des suites à la journée de mobilisation interprofessionnelle de mardi, au cours de laquelle 380.000 personnes selon la police, 800.000 selon la CGT, ont manifesté dans toute la France.

Première à réagir après l'intervention du chef de l'Etat à l'issue du Conseil des ministres, mercredi, la CFDT a estimé dans un communiqué que Nicolas Sarkozy "semble ne pas avoir entendu le message d'inquiétude et d'angoisse sociale exprimé par les Français au deuxième tour des élections régionales et dans les mobilisations", de mardi.

"En déclarant qu'il ne changerait pas de cap et que toutes les mesures nécessaires ont déjà été prises face à la crise, le président ignore les difficultés qui touchent les salariés", poursuit l'organisation syndicale.

La CFDT "réaffirme la nécessité de poursuivre et d'amplifier les mesures sociales prises en 2009 pour faire face à une situation exceptionnelle". Elle juge notamment "urgent de renforcer ces dispositifs et d'en créer de nouveaux, notamment en direction des chômeurs en fin de droits: contrats aidés, formations, RSA pour les jeunes et allocation spécifique de crise".

"Sur les retraites, en terme de calendrier, il n'a pas innové. Maintenant on verra comment ça va se faire", a déclaré mercredi à l'Associated Press le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly.

Sur le reste, "il y a le discours 'je ne change pas de cap'. Est-ce que ce discours ne va pas s'accompagner d'un durcissement des positions du gouvernement sur la politique sociale?", a-t-il ajouté.

Catherine Lebrun, secrétaire nationale de l'Union syndicale Solidaires, juge elle que "cette intervention est consternante".

"Nicolas Sarkozy n'entend ni le message des urnes ni le message des mobilisations. Il persiste dans ses choix politiques et économiques, le tout doublé d'un discours sécuritaire sur les jeunes et les familles", a-t-elle ajouté.

"Sur les retraites, il maintient son calendrier et parle de concertations ce qui veut bien dire qu'il n'y aura pas de négociations", a-t-elle poursuivi.

"Et puis silence radio sur le bouclier fiscal que tout le monde dénonce comme une ineptie surtout en période de crise. Quant aux problèmes des chômeurs, dire que tout a été fait alors que tout le monde souligne l'urgence de la situation des fins de droits est tout simplement absurde", selon elle.

"Il joue la politique de ne rien voir et de ne rien entendre", a estimé pour sa part la secrétaire générale de la Fédération syndicale unitaire (FSU) Bernadette Groison.

"Je ne suis pas sûre qu'il ait compris le malaise social qui s'est exprimé dans les urnes -et qui marquait tout de même un rejet de la politique actuelle- et la journée de mardi qui a quand même été une journée de mobilisation importante, en particulier dans la Fonction publique", a-t-elle déclaré à l'Associated Press.

Pour elle, Nicolas Sarkozy "prend le risque qu'il y ait d'autres conflits. Il faudra continuer à manifester et à se faire entendre s'il ne veut pas comprendre".

Commentaire.

Sarkozy est bien leur président ! Son message est net, clair et précis. Rien de plus normal de la part du président des banquiers, rien à en attendre de bon, non ?

Je ne sais pas si ces bureaucrates syndicaux ont vraiment compris ce qu'a signifié l'élection comme président d'un avocat d'affaires, du premier flic de France, à moins qu'ils feignent de ne pas avoir compris que l'aspect bonapartiste de la Ve République en était sorti renforcé, aspect bonapartiste qui est la négation de la reconnaissance de la lutte des classes, car dorénavant l'Etat doit servir exclusivement les intérêts des capitalistes et en priorité ceux de l'aristocratie financière.

La balade au Fouquets au lendemain de son élection fut bien davantage que le témoignage de sa gratitude envers ses mentors, elle indiquait quelle orientation il allait donner à sa politique : tout pour ses amis banquiers et industriels, rien pour le prolétariat !

Rien de mieux que son discours pour identifier son ennemi, on devrait s'en réjouir. Les bureaucrates pourris des syndicats sont des hypocrites qui passent leur temps à tenter de berner leurs militants, rien d'autre à ajouter.

Conseil d'orientation des retraites : le ton monte entre les syndicats et le Medef. (26.03)

Le Monde - 25.03

C'est un mini-incident, mais il révèle les tensions qui se font jour sur les retraites à trois semaines du top-départ officiel de la concertation sur la grande réforme de 2010. Mercredi 24 mars, le jour même où Nicolas Sarkozy réitérait son engagement de ne pas passer "en force" et de laisser du temps à la discussion entre les partenaires sociaux (mais pas plus de six mois), le Conseil d'orientation des retraites (COR) a été le théâtre de vifs échanges entre le patronat et les syndicats sur la question, sensible entre toutes, des durées d'assurance et des âges de la retraite.

A la demande de certains de ses membres, le COR a décidé de chiffrer l'impact financier de neuf paramètres. Y figurent notamment le relèvement progressif de la durée de cotisation à 45 ans (contre 40,5 ans actuellement) et la hausse des deux bornes d'âge de la retraite : de 60 ans à 65 ans pour l'âge légal d'ouverture des droits et de 65 à 70 ans pour l'âge à compter duquel une personne peut liquider sa pension sans décote même si elle n'a pas une durée de cotisation suffisante.

Bien que le président du COR, Raphaël Hadas-Label, ait pris la précaution d'indiquer que ces différentes variantes avaient "une vocation purement illustrative" et ne constituaient pas "des propositions de réforme", les esprits se sont rapidement échauffés.

Risque de blocage

Tenant pour acquis que les demandes relatives au recul à 65 ans de l'âge légal de la retraite et à 70 ans de l'âge de liquidation sans pénalité financière émanaient du Medef, la CFDT et la CGT sont montées au créneau. "Ce ne sont pas des hypothèses sérieuses. Le Medef instrumentalise à des fins politiques un Conseil qui est un lieu d'études sérieux, pas une arène d'affrontements", a fait valoir Jean-Louis Malys (CFDT). "Le Medef fait de la provocation et de la surenchère. Mais si ses hypothèses figurent dans le rapport du COR, ce dernier n'aura pas notre aval", a renchéri Jean-Christophe Le Duigou (CGT).

"Demander aux jeunes générations, qui arrivent plus tard sur le marché du travail et qui ont des carrières plus chaotiques, de cotiser quatre ans de plus pour leur retraite et de cesser leur activité professionnelle cinq ans plus tard, ce serait le meilleur moyen de les décourager et de condamner le système par répartition qui repose sur la solidarité intergénérationnelle", a ajouté M. Le Duigou.

Confronté à un risque de blocage inédit dans la vie d'un Conseil censé poser "un diagnostic partagé" sur la situation des régimes de retraite, le secrétariat général du COR a précisé mercredi soir sur son site Internet que "le choix des variantes donnant lieu à simulation n'a pas fait l'objet de consensus" et que certaines d'entre elles avaient même recueilli "une ferme opposition de la part de certains membres". Il a renvoyé au 14 avril le débat politique sur ces propositions et précisé que d'autres éléments, relatifs aux ressources du système de retraite et à l'évolution du niveau des pensions, seraient étudiés dans le dossier du Conseil.

Le Medef, favorable au recul de l'âge légal, indiquait de son côté mercredi soir que les demandes "les plus dures" adressées au COR, combinant l'allongement de la durée de cotisation à 45 ans et le recul des âges de la retraite, n'émanaient pas de lui. S'il dit vrai, on ne peut exclure que l'initiative en revienne au gouvernement par l'intermédiaire des hauts fonctionnaires membres du Conseil. Une chose est sûre : la réunion du 14 avril, au cours de laquelle doivent être précisés les besoins de financement des régimes, s'annonce sportive.

SNCF: préavis de grève reconductible CGT et CFDT à compter du 6 avril au soir. (31.03)

AP - 30.03

Les fédérations CGT et CFDT des cheminots ont déposé des préavis de grève reconductible à la SNCF à partir du 6 avril au soir, a-t-on appris mardi auprès des deux syndicats. Les deux organisations exigent des négociations sur les restructurations, l'emploi, les salaires et les conditions de travail.

"Gouvernement et direction de la SNCF doivent urgemment ouvrir de véritables négociations à tous les niveaux de l'entreprise sur la situation du Fret SNCF, les réorganisations et restructurations, l'emploi, les salaires et les conditions de travail", déclare la CGT dans un communiqué diffusé mardi.

La CGT explique avoir déposé, comme la CFDT, une demande de concertation immédiate à laquelle la direction de la SNCF n'a pas répondu. "En refusant de répondre aux revendications posées dans le cadre de la concertation obligatoire, la direction de la SNCF a clairement fait le choix de l'affrontement", estime la CGT.

"Face à cette attitude irresponsable, la fédération CGT des cheminots a proposé des suites revendicatives à la CFDT et l'UNSA pour appeler les cheminots à cesser le travail dans la semaine du 6 avril 2010", ajoute l'organisation syndicale.

"Aux côtés de la CGT, nous avons déposé des préavis de grève reconductible pour les contrôleurs et les agents de conduite à compter du 6 avril au soir", a confirmé le secrétaire général de la CFDT Cheminots-FGAAC, Arnaud Morvan, mardi à l'Associated Press. L'UNSA n'a, en revanche, pas suivi.

Par ailleurs, plusieurs milliers de cheminots retraités (2.300 selon la police) ont manifesté, mardi à Paris, à l'appel de la CGT pour la revalorisation des pensions.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)